

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 433 30 avril 1938

n° 433 30

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 30 avril 1938
Numéro JO n° 497 du 30/04/1938	Date du numéro 30 avril 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le rôle primitif de la vérification des poids à et mesures (exercice 1938), comprenant deux cent quatre-vingt-treize articles et s'élevant à la somme de deux mille trois cent vingt-six francs.